

DISCOURS DE POLITIQUE GENERALE SUR L'APPROCHE D'UNE VISION GLOBALE DU TOURISME A VALLOIRE CONCERNANT LE VOLET SKI

En cette période de début de mandat, de crise Covid, de crise financière, sociale et à consonnance de dérèglement climatique, je vous livre ma réflexion sur la trajectoire que je vous propose d'emprunter, afin de résoudre le délicat problème de la modification de l'attrait touristique de notre territoire dans 20 à 30 ans.

- 1 Positionnement de Valloire aujourd'hui
- 2 Etat du domaine Galibier Thabor aujourd'hui
- 3 Envie du ski pour la future génération
- 4 Avenir climatique
- 5 Développement 4 saisons
- 6 La Crise Covid 19
- 7 Besoin de la commune
- 8 Etat financier de la commune
- 9 Avenir financier SEM Endettement
- 10 Epilogue

1 Positionnement de Valloire aujourd'hui

Valloire depuis les années 1935 vit de son tourisme et en vit bien.

Très tôt, par une prise de conscience anticipée, la population Valloirinoise, a de suite saisi l'importance économique du développement touristique.

C'est ainsi que maintenant, le Tourisme fait partie de l'ADN Valloirinois.

Longtemps la saison d'hiver a suffi à faire vivre le village à l'année, la saison d'été était alors une variable d'ajustement. Aujourd'hui la saison d'été est une saison à part entière.

Le Galibier et la Route des Grandes Alpes sont un véritable atout pour Valloire.

Depuis les années 80 les évènements produits l'été confère à cette saison une grande importance d'afflux touristique.

Il en va de même l'hiver avec notamment les concours de sculptures Glace et Neige, la JB CUP, le Noël magique etc..

Valloire en complétant l'hiver par un concours de sculptures d'été sur paille et foin, devient la Capitale mondiale de la sculpture éphémère avec 3 concours internationaux.

Une pré-étape obligatoire va être de demander l'étude du positionnement de Valloire, et qui posera en gros ces questions « que sommes-nous par rapport à la concurrence, qu'avons-nous comme choix pour notre avenir, comment souhaitons nous être positionné.

Cette mission est déjà dans les cartons de Valloire Tourisme.

2-Etat du domaine Galibier Thabor aujourd'hui

L'activité ski Alpin locale, a connu un essor bénéfique avec l'équipement du Crêt du Quart dans les années 1972 et un nouveau souffle avec le forfait unique Valloire-Valmeinier dans les années 1990.

Les deux régies puis les deux SEM de nos stations totalement indépendantes coopèrent depuis les années 1985 à la construction et à la promotion du domaine commun, Galibier Thabor.

Ce domaine présente de grandes qualités, d'exposition différentes, de variétés de pistes, de variétés de difficultés, entre 2750 mètres et 1400 mètres d'altitude.

Un domaine bien couvert en neige de culture, un domaine plaisant à skier, un domaine constitué de 3 massifs skiabiles sur 10 versants.

Un domaine qui offre une belle attractivité au final, offrant 160 km de pistes, et qui aujourd'hui avec des remontées performantes de chaque côté, permet d'absorber largement le flux des skieurs dans les périodes les plus chargées.

Ce domaine offre un excellent rapport aux critères équilibrés, entre son attractivité, ses qualités topographiques, sa qualité d'exploitation et son prix de forfait.

3 Envie de ski pour la future génération

Depuis quelques années, toutes les stations de ski perdent des skieurs, malgré l'arrivée des nouvelles générations.

Il est vérifié que la durée journalière de présence sur les skis tourne autour des 4 heures par jour.

Le skieur monte rapidement par les remontées mécaniques, redescend vite par des piste lisses et sans bosses, et il est équipé de matériel facilitant la pratique du ski.

Le ski pur n'est plus l'activité principale, pratiquée par seule une partie des vacanciers.

Les habitudes des nouveaux skieurs, ne laissent pas présager un retour à des pratiques d'amplitudes plus importantes.

Et l'empathie pour cette activité sportive ne connaîtra plus l'engouement des années 60, car peut d'éléments s'y prête, il faut tout faire pour la maintenir et la redémocratiser.

4 Avenir climatique

Depuis les années 70 les scientifiques ont travaillé à des prévisions météorologiques et climatiques qui se sont vérifiées dans les 20 ans qui les suivaient, cela s'est répété par la suite.

Sur la base de ce principe, il est raisonnable de penser que ce qu'ils prévoient aujourd'hui, va se réaliser demain avec une certitude encore plus proche de la vérité, grâce à la puissance des calculateurs à leur disposition et une méthodologie affinée et éprouvée au travers des années.

Nous pourrons skier encore une trentaine d'année au-dessus de 2000 m, sur un schéma actuel, avec une perte d'altitude certaine de neige naturelle mais avec la neige de culture, les retours stations devraient être préservés.

De toutes façons l'absence de neige, ne signifiera pas l'absence des vacanciers, bien au contraire, car notre future clientèle sera plus encore pluridisciplinaire, et viendra chercher chez nous le ski autant que faire se peut, et d'autres activités de détente et de bien-être.

L'être vivant s'adapte en permanence à l'environnement, cela commence avec les bactéries, les virus, les animaux et puis les hommes, les générations futures de vacanciers s'habitueront à la disparition progressive de la neige quand cela se produira.

Dans les années 1910 il neigeait à Chambéry, à Aix les Bains, les habitants étaient heureux de cela, imaginez aujourd'hui leur plaisir à voir à nouveau la neige en ville ?

5 Développement 4 saisons

Il est indéniable, compris et intégré que le développement 4 saisons ne doit ni rester des mots, ni une incantation, ni une posture.

Par contre, il faut rester lucide, le 4 saisons se traduira par 3 mois d'été et 5 mois d'hiver au début en attendant une modification des habitudes, en adéquation avec l'offre nouvelle que nous développerons sur la base d'une politique de petits pas, finances obligent malheureusement et adaptation.

De ce point de vue cela signifie un développement des ailes de saisons, ce qui déjà, serait confortable.

Hiver : Début de saison avancé, au moment où le skieur sevré depuis plusieurs mois souhaite revenir début décembre et peut être fin novembre, c'est ce qui est entamé à Valloire depuis 3 ans, avec un succès certain.

La fin de saison d'hiver à plutôt tendance elle à voir raccrocher les skis assez tôt, (Quand la tondeuse dans la vallée sort du garage).

Ce qui n'empêchera pas de recevoir des vacanciers pouvant faire du ski entre autres, mais plus des vacanciers venant uniquement pour skier, d'ailleurs nous étions confrontés avec la difficulté à les faire venir mi-avril.

Pour l'été : il faudra viser par étape un début de saison au 15 juin et une fin 20 septembre.

Pour satisfaire à l'offre qui développera ce calendrier nous devons compter :

Sur les sports de glisse (Alpin, Rando, Fond, Raquettes), sur les sentiers piétons pour un accès facilité de la montagne.

Avec une refonte du domaine nordique, le plus en altitude possible.

Notre patinoire réaménagée et couverte offre un capital significatif et incontournable concernant notre offre globale.

Nous sommes déjà approchés par les pratiquants de sports de glace, avec des conséquences prometteuses.

Notre base de loisirs devra s'équiper d'un centre balnéo, de taille raisonnable, et offrant plus d'espaces bien-être et ludiques, que sportifs.

Nous devons nous équiper d'un gymnase, avec des moyens financiers en adéquation nous aurions une carte à jouer formidable avec les entraînements des équipes de sportifs professionnels, notre village s'y prêtant.

L'embellissement et le confort du village seront le complément final de la qualité de son capital humain, ancestral et historique.

Le village de Valloire est à l'heure actuelle déjà rien qu'à lui seul l'objet du choix d'une destination de villégiature.

L'obtention d'une « Deuxième Fleur » montre que nous sommes sur la piste d'un village gagnant en confort.

Cette qualité augmentera avec sa capacité à rendre ses habitants heureux de vivre dans leur village.

Un confort sociétal accru, car déjà Valloire avec son centre médical, sa pharmacie, ses superettes, son école, son centre de secours et ses commerces variés, offre des qualités logistiques basiques mais fondamentales et rassurantes non seulement pour ses habitants, mais également pour ses vacanciers.

Il nous reste des embellissements visuels et de confort à réaliser dans le village.

Notre offre touristique répond en grande partie à la demande légitime de nos vacanciers, par la valeur du capital immatériel de notre Village, ils en apprécient l'âme, l'accueil, l'ambiance et la taille qui leur permet d'être connus et reconnus, leur offrant ainsi la compensation à l'individualisme anonyme de la vie courante.

Il nous faut développer l'offre diversifiée. Cela mobilisera des capitaux.

6 La Crise Covid 19

Nous avons pris de plein fouet et par surprise cette attaque Covid, qui a déstabilisé tout notre système : économique, social, humain et commercial.

Elle va marquer durablement les esprits, car elle aura en grande partie « touché au portemonnaie ».

Je ne pense pas que nous sortirons indemne de cette crise, et que nous n'allons pas vivre tout à fait avec les mêmes habitudes dans l'avenir, même proche.

Le monde de la montagne, va se poser des questions, sur ce qui vient de se passer, et réfléchir à ce qui devrait être modifié, de façon si une nouvelle affaire comme celle-ci arrive, qu'il puisse en minimiser les dégâts.

Car comment vont réagir nos clients habitués et futurs ?

Aux finances : Une grande partie de nos clients sont issus de classe moyenne, de commerçants, d'artisans, de cadres.

Ils vont être impactés au plan financier.

Aux changements de climats : Ils sont de plus sensibles à la Responsabilité sociale et environnementale, et leur appétence va vers ceux qui démontrent du bon sens dans le cadre du développement durable.

Aux changements d'habitudes : Ils pourraient ressentir un attrait avec la découverte d'autres activités, au travers d'une vision autre que celle de la montagne « Tout ski ». La démonstration qui en a été faite cet hiver, laissera des traces dans certaines habitudes.

Par contre la Montagne sera une des solutions principales au besoin de ressourcement de nos clients, en quête de bien-être psychique et physique.

7 Besoin de la commune

La Commune au terme de la définition du Code du Tourisme est le bras armé qui détermine les objectifs touristiques concernant son avenir et se doit de donner les moyens nécessaires à son OT pour les atteindre, en adéquation avec les autres partenaires du village dont la SEM en particulier.

Les conditions pour viser le programme développé en paragraphe 5 (Développement 4 saisons), sont en priorité, l'absolue nécessité d'une gestion rigoureuse des finances, une disponibilité de fonds propres ou une capacité à pouvoir lever des emprunts. *(Avec en corollaire surtout capacité à les rembourser)*

L'extension et l'amélioration des équipements qui augmenteraient le développement 4 saisons seront, en majorité réalisées à partir du budget communal et en partie par la SEM.

L'amélioration permanente du village, attrait essentiel et en grande partie objet de la décision du choix de notre village comme destination par contre revient à la Mairie.

C'est une des raisons essentielles qui fera que la commune ne pourra pas diversifier outre mesure ses investissements.

8 Etat financier de la commune :

Depuis 2014 un rétablissement normalisé des finances a pu avoir lieu, grâce à une gestion serrée, quelques apports dû à des cessions, un bail emphytéotique avec la SAS portant sur une propriété communale, et quelques rentrées d'argent notamment d'une assurance sur le dossier EVG.

A contrario la montée rapide du montant du FPIC (Fond de péréquation intercommunal) et la baisse drastique de la DGF (Dotation globale de fonctionnement) ont annihilés en partie les efforts bénéfiques.

Pour mémoire un delta annuel de 1 million d'euros entre 2013 et 2019.

Le résultat aujourd'hui avant la crise, révèle une situation financière saine, mais convalescente.

L'après crise à ce jour n'est pas chiffrable encore, mais nous allons souffrir.

Nous aurons des pertes importantes sur la Taxe de séjour, et pas de rentrée sur les taxes Remontées mécaniques, comment vont-elles être compensées, même, suite à l'important travail de nos instances sur ce sujet ? A ce jour nous n'avons que des paroles pour nous rassurer !!!

Nous subirons des manques à gagner sur les loyers domaniaux.

Donc, le peu de marge de manœuvre financière que nous aurons, sera destiné uniquement au village et à son OT.

Le budget de l'OT a déjà été réduit fortement pour 2021.

9 Avenir financier SEM Endettement :

La SEM nous a présenté des scénarii de Plans pluriannuels d'Investissements.

Un travail très intéressant mettant en lumière la difficulté de faire le bon choix tant de paramètres entrent en ligne de compte, pour rappel :

- Le changement climatique avéré et le développement durable
- La crise Covid et ses conséquences économiques et sociétales, car comment vont réagir nos clients ?
- Les conditions financières de développement.
- La santé financière de la commune.
- La venue ou non du Club Med, Il faut malgré tout envisager les deux possibilités.
- Les futures habitudes des vacanciers.

Plusieurs actionnaires de la SEM ont demandé à cette société de délibérer afin que son PDG déclenche un audit sur la base d'un cahier des charges établi : ce sera le préalable à toutes projections de l'avenir financier et opérationnel de la SEM, de la part du délégant, j'ai nommé le Conseil municipal.

Je vais développer les différents schémas qui pourraient être mis en œuvre tels que je les ai compris :

- 1- Un plan audacieux consistant à profiter d'une stagnation générale pour s'élever de façon substantielle au-dessus de la concurrence Cela nécessite de trouver des capitaux supplémentaires qui seraient une ressource indolore pour le plan d'endettement de la SEM. Une fois ces capitaux obtenus, comment les investir, et pourquoi faire ?
- 2- Se préparer à une traversée difficile, stopper tout investissement, ne se borner qu'à un entretien obligatoire mais minimum faire le dos rond en laissant passer la tempête. Repousser à très loin les projets.
- 3- Il peut exister un entre deux, qui consiste à rester prudent et en retrait pour les projets nouveaux, mais envisager un entretien et un investissement pour conforter notre existant.

Je réitère un existant qui nous a fait vivre décemment jusqu'à présent.

Une fois cela écrit, quelle pourrait être la stratégie politico-financière envisageable ?

Sur le scénario 1, il pourrait être envisagé en priorité le développement d'un plan audacieux.

Par augmentation de capital, oui mais qui abonderait ?

Par une solution qui avait germé consistant à un apport en nature de biens immobiliers communaux, idée séduisante, mais pour laquelle je n'ai aucun enthousiasme et dont la réalisation même interpelle ?

Cette stratégie semblerait offrir une vue intéressante car l'idée de profiter de la faiblesse des uns pour les doubler, est de bonne guerre, en prenant le contrepied sur beaucoup d'acteurs.

Mais ne faut-il pas se poser plusieurs questions ?

Le simple fait d'avoir un nouveau domaine mieux équipé et remanié, nous placera t'il en position de force ?

L'augmentation du domaine sera fatalement corrélée à une augmentation des charges de fonctionnements, et la présence du Club Med serait alors essentielle et indispensable pour la compenser.

C'est donc une condition sine qua non, que de voir aboutir ce projet hôtelier.

Sa volonté intacte et entretenue de venir à Valloire, ne risque t'elle pas d'être altérée par la crise actuelle qui les frappe très fort ?

Les recettes de la SEM étant principalement liées à l'activité ski, et le nombre des skieurs ayant tendance à être decrescendo, le maintien des recettes ne pourra pas se faire que sur l'augmentation du prix des forfaits, quel sera le « bon prix du forfait » pour qu'il soit acceptable, par le plus grand nombre ?

Nous arriverons à des limites dont le contour sera bien évidemment ténu à fixer.

Car qui seront nos concurrents d'alors ? Nous connaissons ceux d'aujourd'hui, et comment vont réagir nos clients dans 15 ans au plan financier, au plan développement durable, et au plan de l'envie de skier ?

A ce jour depuis les années 1935 Valloire vit bien de son tourisme, il n'est pas le seul, mais n'oublions pas que dans le cadre d'une amplification des périodes des

vacances, notre caractère « Village » est un capital à valeur ajoutée, et dont la valeur va croître dans les années à venir.

Le paramètre qui présenterait du danger pour la commune via la SEM, serait une augmentation forte du taux d'endettement et une difficulté à honorer ses échéances.

Car ne nous leurrions pas, ce que nous vivons depuis un an devrait peut-être se normaliser dans quelques temps, mais quid d'un nouvel épisode aussi catastrophique ???

10 Epilogue :

En mettant tout cela en avant, les paramètres donnent à penser que le modèle économique traditionnel des stations de montagne est susceptible de changer dans les 20 ans à venir.

Un sondage Opinionway, prête à imaginer que près de 50 % des jeunes souhaiteront et accepteront de skier sur des domaines moins énergivores.

Cela pourrait paraître un discours anachronique, et bien soyez attentifs aux revirements de situations et aux changements d'opinions.

Il est certain que l'impact climatique, va être un critère jugé sévèrement par nos futures clientèles ! Il faut se rappeler que malheureusement, c'est sur nos territoires de montagne, qu'il se vérifie implacablement.

La transition climatique se fera à son rythme, ce sera à nous de l'accompagner en adaptant notre changement à sa vitesse, mais avec quelques années d'avance.

Un autre phénomène qui inquiète, c'est la décrue permanente encore douce, du nombre des skieurs, et le manque d'appétence de la jeune clientèle pour ce sport.

Cette clientèle jeune est nécessaire à capter, mais faut-il le faire à n'importe quel prix, à n'importe quel reniement ?

Je pose la question, car attention à la futilité, au brillant qui ne sont que des appeaux temporaires !

Une voie solide à privilégier et concernant le confortement de l'existant est la mise en avant du domaine skiable de Galibier-Thabor, en phase avec nos voisins de Valmeinier.

Car force est de constater le domaine Galibier Thabor, offre une qualité déjà belle, mais qui mérite d'être encore améliorée des deux côtés de la crête sur le terrain et dans l'opinion.

N'oublions pas que l'accès autoroutier vers Galibier Thabor est un avantage que peu de stations peuvent proposer.

Une entente accrue portant sur les infrastructures des deux communes, pour leur équipement d'hiver ferait remonter le domaine commun à un niveau supérieur.

Nous avons des concurrents, mais avec des différences, de style, des différences d'altitude et qui pour ce dernier critère à certain moment peut être une qualité ou un défaut, l'été ou l'Hiver.

Je proposerai à nos voisins que nous fassions établir un « bilan de positionnement de Galibier Thabor », qui serait utile aux deux communes pour se positionner dans l'avenir et nous aiderait à viser la bonne trajectoire.

Je suis certain que Valmineux et Valloirins apprécient l'intérêt d'être des partenaires complices, sans pour autant qu'ils perdent leur indépendance financière et managériale, deux leviers qui offrent plus de qualité dans la concertation bicéphale au travers de l'émulation.

Il serait couramment admis aujourd'hui, que si la crise s'estompe à l'été 21, que la vie tente de reprendre normalement, que notre pays reprenne la production sans nouveau à coups, et bien que l'on pourrait admettre un rythme de croisière vers 2024 et voir 2025 et un redémarrage substantiel de la croissance.

C'est de bon augure, à conditions d'atteindre 2025 !!!

Il sera nécessaire d'intégrer le fait, des associations écologiques, qui risquent de prendre de plus en plus de poids dans les schémas d'aménagements.

Je conclurai en vous proposant que chacun dans nos domaines de prérogatives appliquions une gestion non dispendieuse, mais une gestion en bon père de famille, terme qui va reprendre beaucoup de son sens en cette période difficile et troublée.

Une gestion portant sur l'entretien du domaine skiable, et son extension éventuelle réfléchi à bon escient.

Car si la commune devait réunir des capitaux pour des investissements structurants ce serait aujourd'hui, en priorité pour rénover sa base de loisirs et ses projets de village.

Et là encore ce n'est pas gagné, car l'Etat se défait en permanence de ses charges sur nos communes, tout en leur réduisant le pouvoir financier.

Soyons prudent, nous avons le temps de vérifier les projets émanant de réflexions actuelles, car il faut l'adapter au temps nécessaire à vérifier la projection de nos capacités financières dans l'avenir à 4 ou 5 ans.

Jean Pierre Rougeaux, Maire de Valloire, le 19 Mars 2021.